AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1673
FR0010892950-FS0806

19 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MEDTECH

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 juillet 2016, la société Newfund Management (2 rue Pasquier, 75008 Paris), agissant pour le compte du FPCI Newfund 1 dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 juillet 2016, les seuils de 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société MEDTECH et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MEDTECH hors marché[1].

[1] Cf. notamment communiqué diffusé par la société MEDTECH le 18 juillet 2016.